

**T'KINT** (*Auguste-Pierre-Joseph*), Commissaire de la Compagnie belge de colonisation et diplomate (Anvers, 22.11.1816 - Bruxelles, 20.3.1878). Fils de Pierre-Joseph et de Wau-mans, Anne-Mandaguès.

D'après une légende que lui-même contribua sans doute à accréditer, T'Kint, qui fit toujours suivre son nom du titre de Roodenbeke, aurait appartenu à une ancienne famille bruxelloise prétendument issue de ce lignage. Son père, en tout cas, était courtier près de la Bourse d'Anvers. Lui-même, après avoir acquis une bonne formation, commença par s'occuper d'affaires commerciales et maritimes, tantôt dans la métropole et tantôt à Bruxelles. Il avait ainsi réussi à se spécialiser lorsque, le 16 octobre 1840 et grâce à la recommandation de personnalités anversoises, il fut attaché au bureau du commerce qui relevait du ministère de l'Intérieur dont J.-B. Nothomb détenait le portefeuille.

Ce dernier, à sa demande instante, fit de T'Kint, le 20 octobre 1841, le commissaire du Gouvernement auprès de l'expédition qui allait se rendre au Guatemala, sous la présidence du colonel R. De Puydt, pour juger des chances de succès d'un premier essai de colonisation près du port de Santo Tomas. Moins enthousiaste que celui de De Puydt, le rapport que T'Kint remit à son retour de là-bas, en mai 1842, exposait cependant de larges possibilités de réussite. A côté du directeur que la Compagnie de colonisation s'était choisi en la personne de l'ingénieur en chef des chemins de fer Simons, il fallait un intermédiaire entre cette direction et le gouvernement du Guatemala. De Puydt et le conseil des directeurs, présidé par le comte de Hompesch, préconisaient la candidature de T'Kint, mais Bruxelles lui préféra un autre que la Compagnie détestait. Elle en fut quitte pour la création d'un poste supplémentaire à rémunérer: celui de commissaire spécial auprès des autorités guatémaltèques qui fut confié à Auguste T'Kint. Il fut reçu par Léopold I<sup>er</sup>, à qui il avait déjà fait remettre certain rapport confidentiel, avant de s'embarquer à Ostende, avec Simons, pour l'Amérique centrale.

Les deux études que le R.P. J. Fabri a consacrées récemment à cette désastreuse entreprise (qui avait déjà donné lieu en son temps à toute une littérature), nous dispensent de nous y attarder. Qu'il suffise de rappeler que, si la jeunesse et une certaine inexpérience de T'Kint le portaient à agir de manière souvent impulsive et à bavarder parfois à tort et à travers, il n'en réussit pas moins à régler certains problèmes à l'avantage de la Compagnie et à celui de nos compatriotes. Pour sauvegarder l'intérêt de ceux-ci et pour sauver la colonie elle-même, il allait se dépenser « jusqu'aux limites du possible en Belgique et en Amérique », mêlant le sens des réalités à un grand amour de la chose entreprise (J. Fabri). Mieux: en août 1844, on retrouvera T'Kint à Bruxelles, accompagnant le ministre des Affaires étrangères du Nicaragua venu traiter d'un projet de jonction interocéanique. Léopold I<sup>er</sup>, au cours d'une nouvelle audience, le chargera de suivre Castellon à Paris; un traité y sera signé, le 2 décembre suivant, par ce dernier et lui au nom de la Compagnie belge de colonisation, en attendant qu'une autre convention soit paraphée à Londres...

Le séjour prolongé que l'ancien commissaire de la Compagnie avait fait en Amérique centrale lui avait, en tout état de cause, procuré une connaissance étendue des ressources qui pouvaient s'y offrir à notre industrie. Aussi T'Kint fut-il choisi, le 12 juillet 1855, pour occuper les fonctions de consul général avec juridiction sur les états de Guatemala, de Costa-Rica, de Nicaragua, de Honduras et de San Salvador. Sa mission était double: régler les questions, à la fois nombreuses et délicates, qu'avait laissées en suspens la colonisation avortée de Santo Tomas, et régulariser les relations de la Belgique

avec l'Amérique centrale par des explorations fréquentes ainsi que la création de postes consulaires. L'intelligence et l'activité consciencieuse d'Auguste T'Kint étaient garantes du résultat. D'importantes créances que nos compatriotes considéraient comme perdues, furent recouvrées par ses soins. C'est ainsi qu'en 1857 il réussit à apporter une solution avantageuse pour la firme liégeoise d'armes Malherbe et Cie, qui n'espérait plus un tel règlement après quarante années! Accrédité successivement auprès des cinq républiques précitées de l'Amérique centrale, il parvint à y faire admettre des agents consulaires belges et, en 1858, à conclure des traités d'amitié et de commerce avec chacune d'elles.

Les services ainsi rendus valurent à notre compatriote, en 1859, la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold et, en fin d'année, sa nomination de consul général chargé d'affaires, puis de ministre plénipotentiaire au Mexique. Muni des pleins pouvoirs du Roi pour la conclusion d'un traité avec cette république si souvent en effervescence, il avait, en outre, mission d'en explorer les divers états et de les étudier sous l'angle des débouchés qu'ils pourraient offrir à nos produits. Une fois encore, l'intelligente énergie d'Auguste T'Kint surmonta tous les obstacles: bouleversements politiques, distances, climat. Le 20 juillet 1861, un traité d'amitié, de commerce et de navigation était signé à Mexico: il assurait la protection aux personnes et aux propriétés des Belges établis dans cette partie de l'Amérique, tout en créant un régime des plus favorables pour notre commerce.

A cet aspect économique ne devait malheureusement pas se limiter le rôle de T'Kint dans l'histoire des relations entre le Mexique et la Belgique. Revenu dans son pays en 1862, alors que le climat des tropiques avait fait subir à sa santé une altération assez sensible, et reçu par Léopold I<sup>er</sup>, il semble avoir été mis, dès cette époque, au courant de certains projets. Pour des raisons fort différentes, le Roi, Napoléon III et François-Joseph songaient à l'archiduc Maximilien, frère de ce dernier et gendre de notre souverain, pour le trône d'un Mexique qui, enfin débarrassé de ses fréquents pronunciamientos, constituerait le contrepoids catholique des Etats-Unis protestants et républicains. L'optimisme prématuré qui règne à Laeken engagera l'épouse de Maximilien, l'ambitieuse princesse Charlotte, à demander à son père, dès janvier 1863, de trouver un habile homme de confiance qui se chargerait, lors d'une enquête approfondie au Mexique, de répondre à 300 questions au sujet de la situation réelle de ce pays.

Soit que Léopold I<sup>er</sup> se soit souvenu du dynamisme du jeune commissaire de la Compagnie de colonisation en 1842-1844, soit qu'il ait apprécié (comme son fils aîné, le duc de Brabant, l'avait fait lui-même en octobre 1860) la conscience qui présidait à la rédaction de ses rapports, c'est T'Kint qui fut choisi pour cette tâche délicate. On est en droit de se demander si son expérience de consul général chargé d'affaires et un séjour de dix-huit mois au Mexique lui donnaient droit à une confiance aussi totale. Quoi qu'il en soit et sous l'influence d'impératifs fort difficiles à préciser, il se montra ardent partisan de l'établissement d'une monarchie là-bas, dans de longs rapports optimistes qui contribuèrent à égarer le jugement de Léopold I<sup>er</sup>. Deux phrases résumant sa manière de voir en cette période cruciale: « Un gouvernement monarchique constitutionnel serait mieux approprié que la république aux traditions et aux mœurs de la nation mexicaine » (28.1.1862), et « La partie la plus saine de la population continue à former des vœux pour une intervention étrangère » (28.1.1862).

Au printemps 1863, Auguste T'Kint, après avoir pratiquement rompu toutes relations diplomatiques avec le gouvernement de Mexico sans en référer à son ministre, revint en Europe. A Vienne, notamment, il se fit l'avocat enthousiaste d'une prétendue grande majorité de Mexicains qui désiraient ardemment l'archiduc

Maximilien comme empereur. Celui-ci l'avait reçu à plusieurs reprises à Miramar en présence de Charlotte, et Napoléon III faisait le plus grand cas de ses avis et rapports. En mars 1864, T'Kint assista d'ailleurs au grand dîner offert aux Tuileries en l'honneur du futur couple impérial, et le 14 avril, jour du départ pour le Mexique, une dépêche télégraphique l'appellera à Miramar. Mais les milieux officiels belges, qui n'avaient pas oublié la rupture avec la république mexicaine, refusèrent de le proposer comme ministre du Roi auprès de Maximilien et de Charlotte. En avril 1865, le député Coomans interpellera Rogier, ministre des Affaires étrangères, pour savoir si « un diplomate belge, en pleine activité de service, ne s'est pas mis en rapport avec l'empereur du Mexique et avec ses agents, à Miramar et à Paris, pour arriver à la rédaction d'une convention concernant l'expédition mexicaine ». De celle-ci, notre propos n'est de rappeler ici ni les alicats ni la catastrophe finale: ce sont là choses connues!

Quant à Auguste T'Kint, il ne tarda pas à retrouver une sphère d'activité qui correspondait à sa curiosité et à son dynamisme. Le 1<sup>er</sup> novembre 1864, il fut nommé consul général en Chine. Tout y restait à entreprendre après que les discours au Sénat et des brochures du duc de Brabant, le futur Léopold II, eussent attiré sur le vaste empire l'attention de quelques compatriotes. La ratification, le 2 novembre 1865, d'un traité de commerce et de navigation négocié avec Pékin au nom de notre pays, couronna heureusement les efforts du consul général. Un an plus tard, Léopold II, fidèle à l'une de ses préoccupations essentielles de prince héritier, pria Lambermont de le charger d'étudier les possibilités que la Chine réservait à la création de sociétés commerciales belges, et aussi le Japon où T'Kint parvint à négocier une convention avantageuse aux intérêts de son pays.

En dépit d'un état de santé de plus en plus altéré, celui-ci poursuivait ses rapports et ses prospections en Extrême-Orient. En février 1867, il entretint Lambermont de l'acquisition d'une concession minière dans l'île de Formose. Les ressources naturelles de celle-ci avaient déjà retenu l'attention du Roi qui, en dépit d'un démenti officiel, avait chargé T'Kint de le documenter à ce sujet. Après un congé rendu nécessaire par le délabrement de sa santé et son agrégation définitive comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Chine et au Japon, le 31 décembre 1868, il repartit pour l'Extrême Orient. Il en revint en 1872, sa santé ne lui permettant plus de reprendre du service, et sollicita sa mise à la pension qu'il obtint le 30 novembre 1875, en même temps que son élévation au grade commandeur de l'Ordre de Léopold. Napoléon III en avait fait naguère un officier de la légion d'honneur, et le malchanceux empereur Maximilien un grand officier de l'Ordre de la Guadeloupe.

Malgré la maladie qui l'empêchait de consacrer de nouveaux efforts au développement de la prospérité nationale, Auguste T'Kint vécut jusqu'en mars 1878, c'est-à-dire assez longtemps pour connaître tout au moins les prodromes de la grande entreprise africaine de Léopold II qu'il avait sinon prévue, en tout cas préparée par son labeur et, en dépit d'une tactique parfois maladroite, par son esprit d'initiative.

15 mars 1966.

[M.W.]

Albert Duchesne.

Archives du ministère des Affaires étrangères (dossiers 316, 2 027 et 3 993 bis) et du Musée royal de l'armée (papiers R. De Puydt), ainsi que Archives de l'Etat à Vienne (Maximilian Archiv. cartons 8, 9, 16, 18, 19 et 23). — J. Fabri, *Les Belges au Guatemala (1840-1845)* (mém. histor. A.R.S.C., Bruxelles 1955) et *Auguste T'Kint (1816-1878), Commissaire spécial de la Compagnie Belge de Colonisation*, dans « L'expansion belge sous Léopold I (1831-1865) » (mémorial ARSOM,

Bruxelles 1965, p. 216-250). — O.W. Schwemmer, *Belgium and the Nicaragua Canal project (1841-1845)* (même mémorial, p. 292-312). — A. Duchesne, *Bibliographie des tentatives de colonisation et d'expansion belge sous le règne de Léopold I* (même mémorial, p. 791-797). — N. Laude, *Offre à la Belgique d'un protectorat du Nicaragua en 1844* (I.R.C.B., Bull. des séan-

ces, XII/2, 1941, p. 245-256). — O. Petitjean, *La Belgique au Nicaragua*, dans *Revue générale*, CXI, 15 novembre 1924, p. 623-640, et dans *La Belgique en 1930*, décembre 1930, p. 29-32. — C. Buffin, *La tragédie mexicaine* (Bruxelles s.d., *passim*). — E. C. Corti, *Maximilien et Charlotte du Mexique* (Paris 1927, t. I, *passim*). — A. Duchesne, *L'expédition des volontaires belges au Mexique (1864-1967)* (sous presse). — J. Frochisse, *La Belgique et la Chine* (Bruxelles 1936, p. 124 et 137-138). — A. Roeykens, *Les débuts de l'œuvre africaine de Leopold II* (Bruxelles 1955, p. 259). — *Moniteur Belge* (partie non officielle), 24 mars 1878, p. 935-936 (nécrologie). — *Recueil consulaire*, t. XIV (Bruxelles 1868), etc., ainsi que *Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges... 1830-1880*, t. III, p. 569 (Bruxelles 1897).